

Déroulement du Jury d'attribution du prix de spécialité SFP

J.-L Laclare de la division Accélérateurs

Version du 17 novembre 2025

1) Appel à candidature

L'appel à candidature est lancé par la SFP en même temps que les autres prix de spécialité, éventuellement relayé par le Bureau de la Division Accélérateurs. En plus des informations demandées sur le formulaire en ligne, un document pdf doit être fourni, rassemblant les éléments suivants:

- une lettre de recommandation (deux conseillées)
- une présentation des principaux travaux scientifiques de la personne proposée
- un CV, précisant les cinq références les plus marquantes en indiquant un lien internet pour pouvoir les retrouver facilement (lien D.O.I. par exemple)
- la liste des publications principales
- tout autre document jugé utile
- le souhait (oui ou non) que le dossier soit représenté aux deux appels à candidature suivants

Les candidatures sont déposées sur le site de la SFP. Un candidat ne peut déposer lui-même sa candidature. L'âge maximum des candidats est de 45 ans (date anniversaire des 45 ans au maximum l'année de remise du prix).

A la clôture de l'appel, vers fin mai, le responsable communication SFP transfère les dossiers de candidature au président de la Division Accélérateurs. Les dossiers de candidatures non retenus des deux précédents appels à candidatures sont réexaminés si cela avait été demandé dans le dossier.

2) Formation du jury

Un jury est formé par la Division Accélérateurs. Le jury est composé d'un minimum de 4 personnes, dont le président de la Division Accélérateurs et un membre du bureau de la SFP (ou à défaut du Conseil d'Administration de la SFP). Le président de la Division Accélérateurs préside le jury. Le jury est réuni au plus tard fin juin.

3) Examen séquentiel des candidatures

Les dossiers de candidatures sont transmis aux membres du jury. Les membres du jury remplissent la grille de notation (voir annexe) et préparent une justification de leur notation pour chaque candidat.

Lors de la réunion du jury, les candidatures sont passées en revue et chaque membre du jury présente les résultats de sa grille.

Les candidatures sont ensuite discutées en abordant les points de la grille. La grille de notation n'est cependant là que pour aider les membres du jury à classer les dossiers de candidatures et non pas à sélectionner le candidat.

Les membres ayant un conflit d'intérêt (même laboratoire ou lien avec le candidat) se mettent en retrait des débats concernant le candidat concerné, mais peuvent répondre aux questions des autres membres du jury si des clarifications sont nécessaires.

A l'issue de cette discussion, une liste restreinte de 2 à 3 candidats est dégagée.

4) Décision finale

Le jury délibère pour déterminer le lauréat, si possible sur un consensus général. En l'absence de consensus, un vote est organisé. En cas d'égalité, la voix du président du Bureau de la Division Accélérateurs est prépondérante.

5) Rédaction du rapport à envoyer à la présidence de la SFP

Un court PV de jury est rédigé par les membres du jury avec en conclusion la proposition d'un lauréat ou d'une lauréate au prix Jean-Louis Laclare. Le PV est envoyé à la présidence de la SFP qui le soumet au vote du CA de la SFP. L'annonce au lauréat est faite à l'issue de ce processus.

6) Publication des résultats

La SFP met en ligne un court résumé du CV du lauréat ainsi qu'une photo, sur son site web. A l'issue de cette mise en ligne, le Bureau de la Division fait de même sur son propre site.

7) Remise du prix

Le prix est remis soit lors des Journées, soit lors des Rencontres Accélérateurs qui suivent . Le lauréat donne à cette occasion une présentation orale sur son travail.

ANNEXE : grille d'évaluation

Grille d'évaluation pour prix J.L. Laclare (version 09/2025)	
Contribution scientifique /5	Originalité des travaux, approfondissement, impact scientifique et technique dans la communauté accélérateurs
Relation industrie-accélérateurs - Valorisation /5	Expérience industrielle dans le domaine des accélérateurs, transferts technologique, brevets
Participation à projets, responsabilité d'équipes /5	Responsabilité d'équipes, participation à projets, de niveau local à niveau international
Publications/communication /2	Actes de congrès (proceedings), Journaux à comité de lecture, Oraux
Actions d'Enseignement/Formations /3	Efforts de formation en direction des jeunes : encadrement de thèses, post-docs stagiaires ; cours universitaires, vulgarisation
Participation active à la vie /2 de la communauté accélérateurs	<p style="text-align: center;">SFP</p> <p>Organisation événements (Journées, Rencontres, IPAC...)</p> <p>Referee, expertises, ...</p>
Impact potentiel du prix sur la carrière du lauréat /3	Si prix sans impact = 0, si prix à fort impact = 3. Puis intermédiaire.
Note globale /25	